

Saliès – conseil municipal du 20 mars 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT TARN

ARRONDISSEMENT

CANTON

Albi-Sud

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 14

Votants 14

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 16 mars 2026, sous la présidence de Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.

**Etaient présents :** Jean-François ROCHEDREUX, Jacky MIQUEL, Bernard TOMINET, Nathalie BRULANT, David FERRÉ, Florence CABROL, Bruno GASCON, Valérie JACQUET, Nicolas MARTIN, Jean-Louis VAUGARNY, Marine NAYME, Sabrina BORGOMANO, Evelyne CAVALIE-GUALLAR, Sophie CAMALON,.

Excusés : Larbi FAÏDI.

## ELECTION DU MAIRE

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 20h00,

Le conseil municipal de la commune de Saliès régulièrement convoqué le 16 mars 2026 par Monsieur Jean-François ROCHEDREUX, maire sortant, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Bernard TOMINET, doyen d'âge.

Etaient absents excusé : Larbi FAÏDI

Secrétaire de séance : David FERRE.

CONSIDERANT que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 14 suffrages exprimés pour Jean-François ROCHEDREUX;

Le conseil municipal, par :

- 14 voix POUR,
- 0 ABSTENTION,
- 0 voix CONTRE,

ELIT Monsieur Jean-François ROCHEDREUX, maire de la commune de Saliès;

INSTALLE Monsieur Jean-François ROCHEDREUX en qualité de maire de la commune de Saliès;

AUTORISE Monsieur Jean-François ROCHEDREUX à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Certifié conforme au Registre.



ainsi fait et délibéré à Saliès, le 20 mars 2026

Le secrétaire de séance

David FERRE

Transmise en Préfecture et mise en ligne le 23 MARS 2026

Le Maire

Jean-François ROCHEDREUX